

## **REGLEMENT – CROSS TRIATHLON CONTRE LA MONTRE DU LUNDI 18 AVRIL 2022 MOULINS ( 03 ).**

Les concurrents se conforment aux règles de course de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI) <http://www.fftri.com/> et au règlement de l'épreuve suivant:

### **INDIVIDUELS :**

Cross Triathlon **Distance S** : à partir des cadets, nés en 2006 et avant

Cross Triathlon **8-11 ans** : pour les poussins et pupilles nés de 2011 à 2014

Cross Triathlon **12-15 ans** : pour les benjamins et minimes nés de 2007 à 2010

Ces épreuves sont ouvertes, aux licenciés FFTRI 2022 et aux non licenciés FFTRI munis d'un Pass Journée Compétition + certificat médical de moins d'un an à la date d'inscription et comportant la mention « Apte à la pratique **en compétition** du Sport » ou « Apte à la pratique **en compétition** du triathlon »).

Pour cette septième édition les podiums hommes et femmes, adultes et toutes les catégories « jeunes » seront distingués sur chaque course. Bien entendu tous les concurrents seront dotés.

### **RELAIS:**

NAGEUR, seule la licence FFN 2022 ou FFTRI 2022 vous dispense du certificat médical pour la partie natation. Pour ce Cross Triathlon Distance S vous devez obligatoirement être BENJAMIN (né en 2010 et avant) à la condition de ne faire qu'une seule section du relais.

CYCLISTE, seule la licence FFC 2022 ou FFTRI 2022 vous dispense du certificat médical pour la partie vélo. Pour ce Cross Triathlon Distance S vous devez obligatoirement être BENJAMIN (né en 2010 et avant) à la condition de ne faire qu'une seule section du relais.

COUREUR A PIED, seule la licence FFA 2022 ou FFTRI 2022 vous dispense du certificat médical pour la partie course à pied. Pour ce Cross Triathlon Distance S vous devez obligatoirement être BENJAMIN (né en 2010 et avant) à la condition de ne faire qu'une seule section du relais.

**La réglementation Fédérale autorise, pour un triathlon distance « S » la participation d'un BENJAMIN ou MINIME, à la condition qu'il n'effectue qu'une seule partie du relais.**

**Dans les autres cas (deux parties du relais), le TRIVERT 2021 n'est accessible qu'aux athlètes au minimum CADET (né en 2006 et avant)**

Attention : Le certificat médical doit avoir moins d'UN AN à la date d'inscription et comporter la mention : "**Apte à la pratique en compétition** de la Natation ou du Vélo ou de la Course à pied". Pour les relayeurs effectuant deux parties du relais, le certificat médical doit préciser la mention « **triathlon en compétition** » ou « **le sport en compétition** »

### **AIRE DE TRANSITION/ PARC A VELOS :**

L'aire de transition n'est accessible qu'aux athlètes « numérotés » (bras et jambe) et munis de leur dossard qui tout au long des épreuves devra rester parfaitement visible.

L'entrée initiale dans le parc à vélos se fait avec le casque sur la tête, jugulaire attachée et ajustée.

L'entrée et la sortie de l'aire de transition se font à pieds.

Les concurrents ne pourront conserver sur ou à proximité de leur vélo que le matériel strictement nécessaire aux épreuves (casque, lunettes, bidons...) « PAS DE SAC »

Les horaires d'accès à l'aire de transition devront être respectés, et notamment, aucun concurrent ne pourra venir retirer son vélo avant 16h30 (il devra être identifiable par son dossard ou son marquage).

Une demi-heure après l'arrivée du dernier concurrent, le parc à vélo ne sera plus surveillé.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol de matériel.

Les VTT et VTC sont acceptés, le bon entretien des vélos est sous l'entière responsabilité des

concurrents. Les Gravels et cyclo-cross ne sont pas acceptés.

#### **CHRONOMETRIE ET PUCE :**

La puce se fixe à la cheville gauche avant le départ natation (restitution en fin de course)  
Elle permet de donner les temps et classements à l'arrivée. Pour les équipes, la puce fait office de témoin de relais dans l'aire de transition.

La liste des horaires de départ sera affichée. Les concurrents devront se présenter à proximité de la table de pointage, au plot de départ, à la piscine, juste avant, ils seront prévenus du temps restant jusqu'à leur départ.

#### **NO ASSISTANCE :**

Le triathlon est un sport individuel, où les efforts consentis à l'entraînement doivent aboutir en compétition à un résultat personnel. No assistance.

Sur la partie cycliste, le code de la route s'applique. Le port du casque à coque rigide est obligatoire.

#### **MEDICAL :**

L'assistance médicale a toute autorité pour arrêter durant l'épreuve les concurrents présentant des symptômes indiquant un risque pour leur santé.

#### **DROITS D'INSCRIPTION :**

Engagement uniquement par internet sur le site [Klikego](https://www.klikego.com) jusqu'au 14/04/2022 inclus.

Cette épreuve étant organisée sous l'égide de la fédération française de triathlon, les non licenciés FFTRI devront souscrire à un pass journée FFTRI (2€ par participants).

**VOIR LE SITE TRIMAY POUR INSCRIPTIONS SUR INTERNET : [www.trimay.fr](http://www.trimay.fr)**

#### **PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE**

Clôture des inscriptions le 14 avril 2022 ou dès que le quota de 190 athlètes pour l'épreuve « distance S » en individuel, de 60 athlètes en cumulé pour les épreuves « 8-11 ans » et « 12-15 ans » et de 50 équipes pour l'épreuve en relais sera atteint.

#### **INDIVIDUEL**

Pour le Cross Triathlon « Distance S » :

- licenciés FFTRI : 20 €,
- non licenciés FFTRI : 25 €

Pour le Cross Triathlon « 8-11 ans » :

- licenciés FFTRI : 10€,
- non licenciés FFTRI : 12€

Pour le Cross Triathlon « 12-15 ans » :

- licenciés FFTRI : 10€,
- non licenciés FFTRI : 12€

Les frais d'inscription sur le site Klikego sont en sus

#### **RELAIS**

Pour le Cross Triathlon Distance S : 30 € pour l'équipe, plus 2€ de pass-compétition pour chaque participant non licencié.

Les frais d'inscription sur le site Klikego sont en sus

Ces épreuves étant organisées sous l'égide de la fédération française de triathlon, les non licenciés FFTRI devront souscrire à un pass journée FFTRI (2€ par participants).

**Pour les mineurs, l'autorisation parentale est obligatoire elle devra être complétée et dûment signée par un parent pour pouvoir participer**

**Divers :**

Droit à l'image : Votre participation vaut autorisation tacite de votre part à l'utilisation d'images sportives que pourrait en faire l'organisateur auprès des médias et autres moyens de communication.

Le remboursement des frais d'inscription ne pourra être demandé qu'accompagner d'un certificat médical justifiant d'une impossibilité à la participation à cette épreuve. La demande sera prise en compte tant que les quotas d'inscriptions ne seront pas atteints et avant la date de clôture de inscriptions.

Le cross-triathlon emprunte des chemins situés dans une zone NATURA 2000. **Il est interdit d'emprunter un autre itinéraire que celui défini par l'organisation et balisé et fléché.** De même il est strictement interdit de jeter quelconque détritrus, bidons, emballages de produits énergétiques sur le parcours VTT et sur la partie pédestre. Un ravitaillement et une zone de propreté seront prévus au départ du parcours course à pied.

**Récompenses:**

Pour le Cross Triathlon « Distance S » :

Les trois premiers au scratch (masculins, féminins et relais) seront récompensés ainsi que les premiers de chaque catégorie sans cumul de récompense (cadet, junior, senior et vétéran)

Pour le Cross Triathlon « 8-11 ans » et le cross Triathlon « 12-15 ans » :

Les trois premiers au scratch (masculins, féminins) seront récompensés